

AMNESTY INTERNATIONAL ÉF-AI

Index AI : AFR 54/46/94

DOCUMENT EXTERNE

Londres

EMBARGO

25 janvier 1995

CAMPAGNE SOUDAN

Exposition photos

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni, sous le titre *Compléter SVP*. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉF-AI - octobre 1994.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :

#### 1. SOUDAN - AMNESTY INTERNATIONAL

2. Le Soudan, le plus vaste pays d'Afrique, repose sur une économie essentiellement rurale. Une multitude de cultures et d'ethnies y coexistent, source d'une extraordinaire diversité sociale. Plus de 400 langues s'y côtoient.

Sur 26 millions de Soudanais, environ les deux tiers vivent dans le nord du pays, où l'arabe est la langue principale et l'islam la religion dominante. Le Sud est quant à lui constitué d'une mosaïque de peuples qui se considèrent comme Africains non arabes. La plupart des habitants du Sud qui ont fait des études sont chrétiens et parlent anglais ; cependant, la majorité des Soudanais du Sud ont leur langue et leur religion propres.

Le 30 juin 1989, un groupe de militaires dirigés par le général de brigade Omar Hassan Ahmad el Béchir a renversé le gouvernement démocratiquement élu et promu une révolution de « salut national ». La situation des droits de l'homme au Soudan est depuis lors catastrophique.

La junte militaire se maintient au pouvoir par une politique de répression. D'un bout à l'autre du pays, dans les villes comme dans les campagnes, le gouvernement de Khartoum bafoue systématiquement les droits des Soudanais en écrasant toute opposition qui refuserait son idéologie d'un islam politique.

Le Sud et les régions voisines continuent d'être en proie à une guerre civile féroce qui a éclaté en 1983 et oppose les forces gouvernementales à l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS). En 1991, ce mouvement d'opposition armé s'est scindé en deux factions.

La guerre civile a causé la mort de plus d'un million de personnes. Des milliers de Soudanais ont été victimes d'assassinats politiques ou de "disparitions" imputables tant aux forces de sécurité qu'à l'APLS. Des millions de personnes ont dû fuir de chez elles et ne doivent leur survie qu'à l'aide alimentaire qui leur est dispensée.

3. « Je jure devant vous de purger nos rangs des renégats, des mercenaires, des ennemis du peuple et des ennemis des forces armées... Quiconque trahit cette nation ne mérite pas l'honneur de vivre »

(Source de la citation) Général Omar Hassan Ahmad el Béchir, président du Soudan, lors d'un rassemblement public en décembre 1989.

(Légende) Le général Omar Hassan Ahmad el Béchir, président du Soudan.

(Copyright : Abbas/Magnum.Liz Grogan/Hamish)

4. Hommes, femmes, enfants, musulmans et chrétiens, citoyens et paysans : nul n'est épargné par les violations des droits de l'homme qui continuent de ravager le Soudan.

Le gouvernement a totalement disloqué la société civile. Les purges ont frappé aussi bien la presse et le pouvoir judiciaire que les partis politiques, les syndicats et les universités. La liberté

d'expression et la liberté d'association n'existent plus au Soudan.

(Légende) Scène de rue à Khartoum.

(Copyright : Panos)

5. Karshum Mango Atia, musulman de l'ethnie nouba, a été arrêté en novembre 1992 à Port-Soudan, où il était instituteur. Aucune raison n'a été donnée concernant son arrestation, et son lieu de détention demeure inconnu. Avant de quitter Port-Soudan, Karshum Mango Atia a déclaré à un ami : « Ils peuvent tuer mon corps mais ne peuvent tuer mon âme. »

Depuis 1989, des milliers de personnes ont été détenues sans jugement en raison de leur opposition, pourtant non violente, au gouvernement. Nombre d'entre elles ont été torturées ; certaines sont mortes en détention ou ont "disparu".

(Légende) Karshum Mango Atia

(Copyright : Aueun – Amnesty International)

6. De nombreux prisonniers sont internés dans des centres de détention secrets connus sous le nom de "maisons fantômes". Ils y sont systématiquement torturés.

« As-tu jamais essayé de t'enfermer dans des toilettes durant quatre mois ?... la température peut atteindre les 100 ° F (40 ° C)... il y a l'odeur infecte de ton propre corps... et cette solitude immense, cette tristesse infinie... liées au sentiment épouvantable d'être vaincu. Le silence dans une "chambre" (ah ! ah ! ah !) qui ne fait pas plus d'un mètre sur un mètre et demi. Exactement la dimension d'un tapis de prière.

La plupart du temps, les séances de torture m'étaient un soulagement parce que je pouvais enfin respirer l'air pur, parce que je sortais de là lorsqu'on me battait »

(Source de la citation) Un prisonnier détenu durant quatre mois en 1992 puis libéré raconte, dans une lettre à un ami, l'épreuve qu'il a subie.

(Aucune légende)

(Aucun copyright)

7. « J'ai payé l'amende, mais j'ai refusé de subir le fouet... Le juge a appelé un policier... qui... m'a fouetté... J'ai pris le fouet, je l'ai tordu. Deux ou trois policiers se sont alors emparés de moi... et ils m'ont fouetté après m'avoir ligoté les mains dans le dos »

(Source de la citation) Une femme fouettée pour avoir porté un pantalon.

Le Code pénal de 1991 prévoit des châtiments cruels, inhumains ou dégradants telles que la flagellation, l'amputation, la lapidation et la pendaison.

(Légende) Un homme reconnu coupable d'avoir bu de l'alcool est soumis au supplice du fouet.

(Copyright : Magnum)

8. Plus d'un million de personnes originaires du Sud, que les violations des droits de l'homme, la pauvreté et la sécheresse ont chassées de chez elles, se sont regroupées dans des camps pour personnes déplacées à Khartoum, où elles ont été victimes de nouvelles brimades.

Des femmes ont été fouettées pour avoir distillé de l'alcool, une activité qui est une source traditionnelle de revenus dans le Sud.

Des enfants des rues sont passés à tabac par la police puis placés de force dans des écoles spéciales. Ceux qui tentent de s'échapper sont fouettés et mis aux fers.

(Légende) Une famille shilluk, originaire du Sud, dans un camp pour personnes déplacées de Khartoum (capitale du Soudan).

(Copyright : Panos)

9. Dans la guerre civile qui fait rage, tous les camps en présence ont pour stratégie délibérée de s'en prendre aux civils.

Les forces gouvernementales et les deux factions de l'APLSD se sont rendues responsables de dizaines de milliers de meurtres de civils non armés, y compris d'enfants sans défense.

Des objectifs civils ont été régulièrement bombardés par les forces gouvernementales.

(Légende) Des enfants apprennent à se protéger contre d'éventuelles attaques aériennes dans le sud du Soudan.

(Copyright : Panos)

10. Les deux factions de l'APLSD contrôlent la plupart des territoires dans le sud du Soudan et les régions voisines.

La faction APLSD-Unifiée et la faction Torit se sont toutes deux rendues coupables d'atrocités dans les zones touchées par la guerre. Elles ont torturé et assassiné un certain nombre de prisonniers

politiques.

(Légende) Un soldat de la faction Torit charge une mitrailleuse antiaérienne.

(Copyright : Panos)

11. Le conflit opposant les diverses factions de l'APLSD est marqué par des séries de massacres de civils.

En 1993, dans la province du Haut-Nil, des soldats dinka de la faction Torit ont attaqué différents villages nuer et tué toute personne qu'ils rencontraient. À Pagau, 52 femmes ont été abattues et 18 enfants enfermés dans une case avant d'être brûlés vifs.

En 1991, des troupes nuer de la faction Nasir (devenue ultérieurement APLSD-Unifiée) ont massacré des milliers de civils dinka dans des régions situées plus au sud.

(Légende) Femme tuée lors d'un massacre dans le village de Pagau en mai 1993.

(Copyright : Rory Nugent)

12. « Les miliciens m'ont attrapé dans la forêt. Ils m'ont battu... Quand (le train) est arrivé à Kuom, ils ont commencé à mettre les enfants en bas âge dans des sacs. »

(Source de la citation) Un enfant enlevé par la milice gouvernementale en février 1994.

Des centaines de personnes qui se trouvaient dans des villages ou des campements d'éleveurs le long de l'unique voie ferrée qui relie le Nord au Sud ont été massacrées par les forces gouvernementales. Des femmes et des enfants ont en outre été enlevés.

(Légende) Un campement d'éleveurs dinka dans le nord du Bahr el Ghazal.

(Copyright : David Stewart-Smith)

13. « Nous avons été convoqués à une réunion des Chefs par le gouvernement, mais... il n'y avait pas de réunion. Nous avons tous été arrêtés... Une nuit... nous avons été emmenés hors de la prison. Ils nous ont tirés dessus. J'ai reçu une balle à l'arrière de la tête... tous les autres sont morts ; moi seul ai survécu. »

(Source de la citation) Le survivant d'un massacre à caractère politique perpétré fin 1991.

Les forces gouvernementales ont massacré des milliers de personnes dans les monts Nouba, une région pratiquement fermée au reste du monde.

(Légende) Femme nouba dans les monts Nouba.

(Copyright : Jack Piecone/Network)

14. « Nous avons marché durant une semaine, n'emportant avec nous que quelques ustensiles ; tout le reste, nous avons dû le laisser derrière nous. J'ai neuf enfants ; les plus âgés portaient les plus jeunes quand ceux-ci étaient trop fatigués pour marcher... Chacun aime le lieu où il habite, et je n'ai pas envie de fuir le Soudan pour aller en Ouganda. »

(Source de la citation) Une femme qui a fui de chez elle à la suite de raids aériens par les forces gouvernementales et d'attaques par les forces de l'APLSD-Unifiée.

L'opération d'aide alimentaire menée en 1994 au Soudan a coûté plus de 200 millions de dollars aux Nations unies. L'aide d'urgence n'est toutefois pas suffisante. Les atteintes aux droits de l'homme sont au cœur de la catastrophe humanitaire que connaît le Soudan. Il est donc nécessaire que des fonds soient employés à trouver des solutions aux problèmes des droits fondamentaux.

(Légende) Parachutage de rations alimentaires dans le sud du Soudan.

(Copyright : Hutehison)

15. IL FAUT ARRÊTER

On peut espérer en l'avenir du Soudan, mais cet avenir dépend du respect des droits de l'homme.

Le gouvernement et l'APLSD doivent prendre des mesures immédiates pour que cessent les atteintes aux droits de l'homme. Le gouvernement devrait notamment :

- mettre un terme aux assassinats politiques et aux "disparitions"
- mettre un terme à la torture
- libérer tous les prisonniers d'opinion
- cesser de recourir à la détention arbitraire sans inculpation ni jugement
- abolir dans sa législation les châtements cruels, inhumains ou dégradants.

Chaque faction de l'APLSD devrait :

- mettre un terme aux assassinats politiques et aux "disparitions"
- mettre un terme à la torture
- libérer les prisonniers d'opinion.

La communauté internationale doit pour sa part ne pas se soustraire à l'engagement qu'elle a pris de

faire du respect des droits de l'homme une réalité au Soudan. Elle devrait notamment :

- déployer dans toutes les régions du Soudan un organisme civil international chargé de surveiller la situation des droits de l'homme
- s'assurer que des garanties en matière de droits de l'homme seront au centre de tout accord de paix susceptible d'être signé au Soudan
- aider le peuple soudanais à reconstituer des mouvements de défense des droits de l'homme dans son pays.

(Légende) Enfants déplacés

(Copyright : Sigma)

16. « Message à ma femme :

À ceux qui appellent pour prendre de mes nouvelles

Comme à ceux, trop effrayés, qui n'osent venir te voir ;

À ceux qui furtivement frappent à ta porte

Pour glisser quelque argent dans ta main,

À ceux venus en hâte de l'autre bout de la ville

Dans la chaleur écrasante de midi

Pour t'offrir leur aide ou simplement te souhaiter bonne chance,

Comme à ceux qui voudraient mais ne peuvent

Te soutenir car eux-mêmes sont pauvres

Et sans recours ;

À ceux qui osent faire un geste de bienvenue

Et serrer la main de mes enfants,

Comme à ceux qui taisent leur inquiétude pour ne pas entamer[ton courage ;

À ceux qui publiquement évoquent les bons souvenirs qu'ils gardent[de moi

Comme à ceux qui sont contraints de me laisser glisser

Par les trous de leur mémoire exténuée ;

À chacun d'entre eux, ma chère femme, dis bien

Qu'à tout jamais ils demeurent au plus profond de mon cœur »

(Source de la citation) Tmis (extrait), écrit en prison par Kamal al Gizouli. Traduction effectuée à partir d'une adaptation anglaise.

(Légende) Une Soudanaise du nord et son enfant

(Copyright : Flutchison)